



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE GRAND ORAL

EN VOIE GÉNÉRALE

COEFFICIENT 10



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les savoirs sont **au service** des compétences orales et du projet de l'élève :

« L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs [...] **au service d'une argumentation.** »

BO spécial n°2 du 13 février 2020, paragraphe « finalité de l'épreuve ».



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les 2 temps de l'épreuve, à l'issue d'un temps préparatoire de 20 minutes :

➡ Présentation d'une question (10 minutes)

➡ Échange avec le candidat (10 minutes)

La question traitée est choisie par le jury parmi les 2 proposées par le candidat.



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les 2 temps de l'épreuve : Présentation d'une question (10 minutes)

Droit au document établi en préparation (non évalué par le jury), debout, présence possible d'un non spécialiste dans le jury (professeur documentaliste ou de tronc commun) ou d'un enseignant de la seconde spécialité de l'élève.

 Aller à l'essentiel, hiérarchiser, assumer l'oralité, argumenter.



ACADÉMIE DE DIJON

Liberté

Égalité

Fraternité

Les 2 temps de l'épreuve : Échange avec le candidat (10 minutes)

« Le jury interroge le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée » (avec possibilité de revenir sur les enseignements de spécialité suivis en cycle terminal).

Posture au choix, possibilité de se servir du tableau, questions possibles sur la partie du programme concernant la question traitée (cycle terminal).



Savoir écouter, réagir et répondre avec pertinence, enrichir sa pensée, argumenter.



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les attendus

Connaissances
Capacité à argumenter et à relier les savoirs
Esprit critique

Précision de l'expression
Clarté du propos
Engagement de la parole / Force de conviction

LLCER : possibilité que tout ou partie de la première partie de l'épreuve se déroule dans la langue de la spécialité.



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
Très insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
Insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
Satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances.	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
Très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La qualité de la prestation orale



Capacité à capter l'attention : variation dans la voix, etc...

Capacité à soutenir un discours en utilisant un vocabulaire riche et adapté



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La qualité de la prise de parole en continu



Gestion du temps: 10 minutes construites et pleinement utilisées

Ponctuation du discours: structuration du discours



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La qualité des connaissances mobilisées



Il ne s'agit pas d'évaluer une nouvelle fois les connaissances de spécialité

Mais plutôt la pertinence des connaissances sur lesquelles le propos s'appuie
et la capacité à les exposer clairement



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La qualité de l'interaction avec les membres du jury



Capacité à réagir à une interrogation
Capacité à reformuler son propos
Capacité à prendre l'initiative dans l'échange



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**La qualité de la construction de l'argumentation
et de sa démonstration**



Démonstration méthodique et personnelle



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- **Choix des questions – baccalauréat général**
 - Chaque élève doit proposer deux questions au jury.
 - Les deux spécialités de l'élève doivent être représentées. Donc trois possibilités :
 - Question A : spécialité 1 et Question B : spécialité 2
 - Question A : spécialité 1 ou 2 et Question B : spécialités 1 et 2
 - Question A et Question B : spécialités 1 et 2



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

➤ **Choix des questions**

Les questions sont transmises au jury par le candidat sur une feuille, signée par le professeur de la (des) spécialité(s) concernée(s) et portant le cachet de l'établissement d'origine du candidat.



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- **Choix des questions – baccalauréat technologique**
 - Ces questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie.
 - Les candidats scolarisés peuvent avoir préparé cette étude individuellement ou avec d'autres élèves.
 - Les questions présentées par le candidat lui permettent de construire une argumentation pour définir les enjeux de son étude, la mettre en perspective, analyser la démarche engagée au service de sa réalisation ou expliciter la stratégie adoptée et les choix opérés en termes d'outils et de méthodes.
-



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

➤ **Choix des questions**

Les questions sont transmises au jury par le candidat sur une feuille, signée par le professeur de la (des) spécialité(s) concernée(s) et portant le cachet de l'établissement d'origine du candidat.



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- **Organisation interne – Lycée Romain Rolland**
 - **DECEMBRE 2023** : Informations des élèves et des familles
 - FIN JANVIER 2024 : Distribution d'une fiche provisoire d'élaboration des questions
 - Suivi des questions par les professeurs de spécialité
 - **VENDREDI 07 MAI 2024** : Date limite de choix des questions
 - **DU 21 MA AU 30 MAI 2024** : Oraux blancs Grand Oral



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

➤ **Calendrier – Lycée Romain Rolland**

- Remontée définitive des questions : vendredi 13/05/2022
- Oraux blancs : jeudi 02/06/2022

Professeurs mobilisés par binômes (6) : 1 spécialiste et 1 naïf :
Mme Barré, M. Bresle, Mme Chirinian, M. Durantet, Mme Geenen,
Mme Goury, Mme Jacquet, Mme Juteau-Vigier, M. Lion, Mme
Martin-Pichot, M. Moubamou et M. Rousseau.

7^{ème} jury de réserve : M. Citron et Mme Febvre.

Préparation : 20 minutes ; Passage : 20 minutes ; Retour : 10
minutes.

Evaluation sur la base de la grille nationale conseillée.